

Tarifs à partir de mars 2026

Conformément aux dispositions du Code de la santé publique, votre ergothérapeute détermine librement le montant de ses honoraires. Voici quelques tarifs pour les actes courants.

Cabinet d'ergothérapie Exp'Ergo – Site de Cruseilles

Marie MASSON - Chloé AUDOIT – Louise CONTIGNON – Anne-Sophie ARDOUIN

Prestations	Durée	Tarif
Evaluations		
<ul style="list-style-type: none"> • Bilan initial complet (forfait avec rédaction) 	4 RDV	230€
<ul style="list-style-type: none"> • Bilan complémentaire / de suivi enfant 	1 RDV - 90min environ	150€
<ul style="list-style-type: none"> • Evaluation adultes 	60min	80€
<ul style="list-style-type: none"> • Evaluation pour aménagement du domicile 	Variable	200€
Rééducation		
<ul style="list-style-type: none"> • Séance au cabinet 	30 min	31€
<ul style="list-style-type: none"> • Séance au cabinet 	45 min	46€
<ul style="list-style-type: none"> • Séance au cabinet 	60 min	62€
<ul style="list-style-type: none"> • Séance à domicile / à l'école* 	45 min	49€ à 55€*
<ul style="list-style-type: none"> • Séance à domicile / à l'école* 	60 min	65€ à 71€*
<ul style="list-style-type: none"> • Compte rendu de suivi (MDPH, ESS,...) 	Variable	30€

*selon secteur

A NOTER

Toute séance entamée est due. Les dépassements sont facturés de façon forfaitaire par tranche.
Toute absence doit être prévenue 24h à l'avance, à défaut la séance sera facturée comme temps de gestion administrative (35€).